# **BARRE DE SURETÉ DE PORTE** À L'ÉPREUVE DES PANNES DE COURANT

Nº de cat. 79A00-1





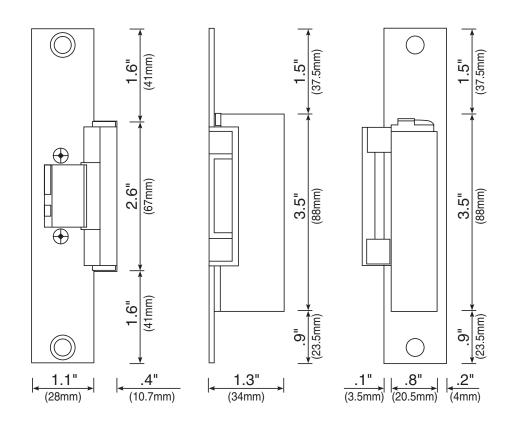
DI-021-AX791-55A (79100-1)**FRANÇAIS** 

**INSTALLATION** 

#### **FICHE TECHNIQUE**

Catégorie	À l'épreuve des pannes de courant
Type de circuit	N. O.
Tension d'alimentation	10-14 V c.c.
Courant	450 mA
résistance de la bobine	26 ohm
Polarité	Aucune
Poids	350 g

### **DIMENSIONS**



## **CANADA SEULEMENT**

Pour obtenir des renseignements sur les garanties ou les retours de produits, les résidants canadiens peuvent écrire à la Manufacture Leviton du Canada Itée, a/s du service de l'Assurance qualité, 165, boulevard Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9, ou encore composer le 1-800-405-5320.

Information relative aux droits d'auteur et aux marques de commerce

Ce document ainsi que l'ensemble de son contenu sont sujets à et protégés par les droits d'auteur internationaux et autres droits de propriété intellectuelle et sont la propriété de Leviton Manufacturing Co., Inc, ses filiales, sociétés affiliées et ses concédants.

© 2013 Leviton Manufacturing Co., Inc. Tous droits réservés.

L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s); un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque.

Aucun extrait de ce document ne saurait être reproduit, transmis, ou transcrit sans l'autorisation expresse et écrite de Leviton Manufacturing Co., Inc.

GARANTIE LIMITÉE DE LEVITON

Leviton garantit au consommateur-acheteur (Acheteur), et uniquement au crédit dudit Acheteur, que les produits fabriqués par Leviton et portant sa marque (Produits) ne présenteront aucun défaut de matériaux ou de fabrication durant les laps de temps indiqués ci-dessous, le plus court l'emportant dans tous les cas. • Produits OmniPro II et Lumina Pro : trois (3) ans suivant l'installation, ou quarante-deux (42) mois suivant la date de fabrication. • Produits OmniLT, Ormri II et Lumina : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • Produits de la company indiqués : quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat. Remarque : les piles primaires (non rechargeables) livrées dans les Produits nos sont pas garanties. Produits fonctionnant sous un système d'exploitation Windows<sup>10</sup>: durant la période de garantie, Leviton rétablira sans frais les valeurs par défaut de systèmes d'exploitation corrompus, à condition que les Produits visés aient été utilisés de la manière initialement prévue. L'installation de logiciels autres que ceux de Leviton ou la modification des systèmes d'exploitation fournis aurait pour effet d'annuler la présente garantie. Les obligations de Leviton en vertu de la présente garantie se limitent à la réparation ou au remplacement, à sa discrétion, des Produits présentant des défaillances sur le plan des matériaux ou de la fabrication. Leviton se réserve le droit de remplacer ces Produits par des équivalents neufs ou réusinés. L'entreprise ne saurait être tenue responsable des coûts de main-d'oeuvre liés au retrait et à la réinstallation des Produits réparés ou de remplacement seront couverts par la présente garantie pour la durée restante de cette dernière ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, la période la plus longue l'emportant. La présente garantie e couvre pas les produits logiciels sur PC. Leviton se dégage de toute obligation en ce qui a trait aux conditions et usages hors de son contrôle. L'entreprise ne aurait êt